



Rapport aux actionnaires

Deuxième trimestre de 2023

Table des matières

RAPPORT DE GESTION

1.0 Préface	2
2.0 Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs	2
3.0 Profil des activités	4
4.0 Stratégie	9
5.0 Résultats opérationnels	10
6.0 Situation financière	20
7.0 Flux de trésorerie	22
8.0 Situation de trésorerie et sources de financement	24
9.0 Poursuites	29
10.0 Gestion des risques financiers	29
11.0 Principales estimations comptables et jugements	29
12.0 Méthodes comptables et nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été appliquées	30
13.0 Contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière	31
14.0 Risques et incertitudes	32
15.0 Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR	33
États financiers consolidés intermédiaires résumés	41
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	45

1.0 PRÉFACE

Dans le présent rapport de gestion, « Gildan », la « Société » ou les mots « elle », « sa », « son », « nous », « nos » et « notre » renvoient, selon le contexte, soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc., soit à Les Vêtements de Sport Gildan Inc. conjointement avec ses filiales.

Le présent rapport de gestion donne de l'information sur les activités, la performance financière et la situation financière de Gildan au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date. Tous les montants qui figurent dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars US, à moins d'indication contraire. Pour avoir une compréhension complète du contexte commercial de la Société, des tendances, des risques et des incertitudes auxquels elle est exposée, ainsi que de l'incidence des estimations comptables sur ses résultats opérationnels et sur sa situation financière, le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Gildan au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date et les notes y afférentes et avec notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2023 (le « rapport de gestion annuel 2022 »).

Dans le cadre de la préparation du présent rapport de gestion, nous avons pris en compte l'ensemble de l'information à notre disposition jusqu'au 2 août 2023, date du présent rapport de gestion. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date ainsi que le présent rapport de gestion ont été revus par le comité d'audit et des finances de Gildan et ont été approuvés et autorisés aux fins de publication par notre conseil d'administration le 2 août 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). L'ensemble de l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion est conforme aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS »), à l'exception de certaines informations présentées à la section « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

De l'information additionnelle sur Gildan, dont sa notice annuelle 2022, est disponible sur le site Web de la Société, au www.gildancorp.com, sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi qu'à la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (où se trouve le rapport annuel sur formulaire 40-F), au www.sec.gov.

2.0 MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, y compris des énoncés portant sur la stratégie de croissance durable de Gildan, sa stratégie ESG de nouvelle génération et ses objectifs ESG, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. En particulier, l'information qui figure aux sections « Profil des activités », « Stratégie », « Résultats opérationnels », « Situation de trésorerie et sources de financement – Dette à long terme et dette nette », « Gestion des risques financiers » et « Risques et incertitudes » contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux sections « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion et du rapport de gestion annuel 2022 pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et dans le rapport de gestion annuel 2022.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- les changements des conditions économiques et financières générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons, y compris ceux qui résultent des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition de variants de la COVID;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance, y compris notre aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques par rapport aux niveaux actuels;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, telles que la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables, y compris la mise en œuvre d'un taux d'imposition minimum global;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;

- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

3.0 PROFIL DES ACTIVITÉS

3.1 Aperçu

Gildan est l'un des principaux fabricants verticalement intégrés de vêtements de base de tous les jours, y compris des vêtements de sport, des sous-vêtements et des articles chaussants. Nos produits sont vendus à des grossistes, à des sérigraphes et à des décorateurs en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, ainsi qu'aux détaillants en Amérique du Nord, notamment les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les détaillants spécialisés, les magasins d'artisanat et les détaillants en ligne. Nous confectionnons aussi des produits pour les entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie, qui les commercialisent sous leurs propres marques dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

L'exercice de nos activités de fabrication et d'exploitation en tant que fabricant socialement responsable est au cœur de ce que nous faisons. La vaste majorité de nos ventes proviennent de produits que nous fabriquons nous-mêmes. Depuis la création de la Société, nous avons réalisé d'importantes dépenses d'investissement pour développer et exploiter nos propres installations de production à grand volume et verticalement intégrées, y compris la production de fil, la fabrication de textiles et de chaussettes et les activités de couture, ce qui nous permet de contrôler tous les aspects du processus de production, du début à la fin, des vêtements que nous confectionnons.

Nous estimons que l'ensemble de compétences que nous avons acquises en matière de conception, de construction et de gestion des installations de fabrication qui nous appartiennent, ainsi que le degré d'intégration verticale de notre chaîne d'approvisionnement et les dépenses d'investissement que nous avons réalisées au fil des ans nous distinguent de nos concurrents dont l'intégration verticale n'est pas aussi poussée et qui peuvent dépendre davantage de fournisseurs tiers. Le fait de posséder et d'exploiter la vaste majorité de nos installations de fabrication nous permet de contrôler plus rigoureusement nos processus de production, les niveaux d'efficacité, les coûts et la qualité des produits, ainsi que d'assurer un service fiable dont les délais de production et les cycles de livraison sont de courte durée. De plus, le fait d'exploiter nos propres installations nous permet de nous assurer du respect de normes élevées en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

3.2 Nos activités

3.2.1 Marques, produits et clientèle

Les produits que fabrique et vend la Société sont commercialisés sous des marques qui lui appartiennent, dont les marques Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, Gildan® Hammer™, Gold Toe® et Peds®. En outre, nous fabriquons des produits pour approvisionner une sélection d'importantes marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie, ainsi que certains clients de la vente au détail qui commercialisent ces produits sous leurs propres marques exclusives. Nous vendons aussi des chaussettes sous la marque Under Armour® grâce à une licence pour les chaussettes nous assurant des droits de distribution exclusive aux États-Unis et au Canada.

Nos principales catégories de produits comprennent les hauts et bas de sport (vêtements de sport), les chaussettes (articles chaussants) et les hauts et bas de sous-vêtements (sous-vêtements). Pour l'exercice 2022, les ventes de vêtements de sport ont représenté 85 % du total des ventes nettes et les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements ont représenté 15 % du total des ventes nettes.

Nous vendons principalement nos vêtements de sport sans motif, sans imprimé ni embellissement. La majorité de nos ventes de vêtements de sport proviennent actuellement des vêtements de sport vendus à des distributeurs de vente en gros dans le réseau de vêtements à imprimer en Amérique du Nord et à l'international. Ces distributeurs de vente en gros vendent ensuite les vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes ou à des entreprises d'embellissement de vêtements qui les décorent de motifs et de logos, et qui, pour leur part, revendent les vêtements de sport imprimés auprès d'un éventail très diversifié de consommateurs. Ceux-ci incluent des établissements d'enseignement, des vendeurs d'articles de sport, des marchandiseurs pour des événements spéciaux, des distributeurs d'articles promotionnels, des organismes de bienfaisance, des promoteurs des secteurs du divertissement, du voyage et du tourisme, de même que des détaillants. Les vêtements de sport peuvent servir à différentes utilisations, que ce soit en tant qu'uniformes professionnels, scolaires ou sportifs, ou simplement pour conférer une identité individuelle ou communiquer l'appartenance à des groupes ou à des équipes. Nous vendons aussi des vêtements de sport sans motif directement à divers détaillants ainsi que par le biais de comptes nationaux qui traitent avec les détaillants, en plus de sous-vêtements et des chaussettes pour hommes, femmes et enfants. Parmi ces détaillants figurent les marchands du marché de masse, les grands magasins, les chaînes nationales, les magasins de sport spécialisés, les magasins d'artisanat, les détaillants en alimentation et pharmacies, les magasins à un dollar et les clubs-entrepôts, lesquels vendent tous aux consommateurs dans leurs magasins ayant pignon sur rue ou par l'entremise des plateformes de commerce électronique. De plus, nous vendons nos produits à des détaillants présents uniquement en ligne qui, eux, les vendent aux consommateurs. Nous assurons aussi la fabrication de produits que nous vendons à une sélection d'importantes entreprises de marques mondiales grand public axées sur le sport et le style de vie qui distribuent les produits dans le réseau de la vente au détail dans des établissements de vente au détail et sur des plateformes de commerce électronique qui leur appartiennent ou par l'entremise de détaillants indépendants.

Le tableau qui suit résume notre offre de produits de marque Gildan et sous licence :

Principales catégories de produits	Détails de la gamme de produits	Marques
Vêtements de sport	t-shirts, hauts et bas molletonnés et chandails sport	Gildan®, Gildan Performance®, Gildan® Hammer™, Comfort Colors®, American Apparel®
Articles chaussants	chaussettes sport, habillées, tout-aller et chaussettes de travail, chaussettes invisibles et chaussettes thérapeutiques ¹⁾	Gildan®, Under Armour® ²⁾ , Gold Toe®, PowerSox®, Signature Gold by GoldToe®, Peds®, MediPeds®, All Pro®, American Apparel®
Sous-vêtements	sous-vêtements pour hommes et pour garçons (hauts et bas) et petites culottes pour femmes	Gildan®, Gildan Platinum®

1) Applicable seulement à MediPeds®.

2) En vertu d'un contrat de licence pour les chaussettes seulement – droits de distribution exclusifs aux États-Unis et au Canada. Ce contrat vient à échéance le 31 mars 2024.

3.2.2 Fabrication

La vaste majorité de nos produits sont fabriqués dans des installations qui nous appartiennent et que nous gérons. Dans une bien moindre mesure, nous avons également recours à des sous-traitants pour combler le reste de nos besoins relatifs à certains produits. Nos activités de fabrication verticalement intégrées couvrent le processus de fabrication des vêtements du début à la fin et comprennent des installations à forte intensité de capital pour la filature, la fabrication de textiles et la confection de chaussettes, ainsi que des installations de couture nécessitant une main-d'œuvre importante. Nos installations de fabrication sont situées dans quatre centres de fabrication principaux, plus précisément aux États-Unis, en Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Bangladesh. Toutes nos installations de filature sont situées aux États-Unis, tandis que les installations de fabrication de textiles, les installations de couture et les installations de fabrication de chaussettes se trouvent dans les autres centres de fabrication mentionnés précédemment, dont le plus important est situé au Honduras, en Amérique centrale.

Afin de soutenir la croissance additionnelle des ventes, de favoriser une structure de coûts efficiente et concurrentielle et d'accroître la diversification géographique de notre chaîne d'approvisionnement, nous augmentons notre capacité de fabrication, dont une expansion importante au Bangladesh qui implique le développement d'un important complexe de fabrication comptant plusieurs installations qui devrait accueillir deux grandes installations de fabrication de textiles et les activités de couture connexes. La construction de la première installation du complexe en est aux dernières étapes, dont l'installation du matériel de production. L'accélération progressive des activités est en cours et se poursuivra pendant le reste de 2023 et en 2024.

Le tableau suivant résume nos principales activités de fabrication par région :

	États-Unis	Amérique centrale	Caraïbes	Asie
Installations de filature¹⁾ : transformation du coton, du polyester et d'autres fibres en fil	■ Salisbury, Caroline du Nord (2 installations) ■ Mocksville, Caroline du Nord ■ Eden, Caroline du Nord ■ Clarkton, Caroline du Nord ■ Sanford, Caroline du Nord (2 installations) ■ Mayodan, Caroline du Nord			
Installations de fabrication de textiles : tissage du fil pour fabriquer du tissu, teinture et découpage du tissu		■ Honduras (4 installations)	■ République dominicaine	■ Bangladesh
Installations de couture²⁾ : assemblage et couture du tissu coupé		■ Honduras (3 installations) ■ Nicaragua (4 installations)	■ République dominicaine (3 installations)	■ Bangladesh (2 installations)
Installation de teinture de vêtements³⁾ : processus de teinture pigmentaire ou de teinture réactive		■ Honduras		
Installations de confection d'articles chaussants : transformation de fil en chaussettes finies		■ Honduras		

1) Bien que nous produisions à l'interne la majorité du fil dont nous avons besoin, nous avons également recours à des tiers fournisseurs de fil, principalement en Asie pour nos activités au Bangladesh, pour combler le reste de nos besoins de fil.

2) Même si nous gérons la majorité de nos installations de couture, nous avons également recours aux services de couture de sous-traitants, dans d'autres régions de l'Amérique centrale et en Haïti, pour combler le reste de nos besoins de couture. L'installation de San Miguel incluse sous le Honduras sera fermée au cours du troisième trimestre de 2023.

3) La teinture des vêtements est une caractéristique exclusive des vêtements Comfort Colors®, et elle nécessite un processus de teinture différent de celui que nous utilisons habituellement pour teindre la majorité de nos vêtements dans nos installations de teinture. Nos installations de teinture sont situées dans notre installation Rio Nance 3 au Honduras.

3.2.3 Programme de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Les facteurs ESG sont au cœur de la stratégie d'affaires à long terme de Gildan et jouent depuis longtemps un rôle central dans son succès. En tant que fabricant de vêtements dont l'intégration verticale est l'une des plus poussées dans l'industrie du vêtement, puisque nous fabriquons la vaste majorité des produits que nous vendons dans les installations détenues ou exploitées par la Société, nous avons l'avantage d'exercer un contrôle direct sur nos méthodes d'exploitation et d'assurer une application systématique de nos pratiques ESG dans l'ensemble de nos installations.

Le programme ESG de la Société fait l'objet d'une supervision centrale et la mise en œuvre du programme est gérée par des équipes dévouées de professionnels chevronnés établis dans les régions où nous exerçons nos activités. Le comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise du conseil d'administration, qui est composé d'administrateurs indépendants, a la responsabilité expresse de superviser les politiques et les pratiques de Gildan en ce qui concerne l'environnement, les droits des travailleurs et de la personne, la santé et la sécurité ainsi que d'autres questions de durabilité, notamment l'engagement communautaire et les relations avec les parties prenantes.

Fortes des bases solides que créent ses pratiques de premier plan en matière d'ESG, la Société met à exécution sa stratégie ESG de nouvelle génération, un cadre amélioré conçu pour lui permettre de réaliser des progrès significatifs d'ici 2030 dans des domaines d'intérêt clés : changements climatiques, énergie et eau; circularité; gestion du capital humain; création de valeur à long terme; et transparence et divulgation. Dans le cadre de cette stratégie, Gildan vise à aborder les priorités environnementales et sociales mondiales et à accroître la durabilité des produits livrés aux clients partout dans le monde.

Les cibles et les objectifs de la Société dans les cinq domaines d'intérêt clés de sa stratégie ESG de nouvelle génération s'établissent comme suit :

- **Changements climatiques, énergie et eau**

Gildan comprend bien la portée des changements climatiques et, au cours de la dernière année, elle a mis en œuvre sa nouvelle stratégie relative aux changements climatiques dans l'ensemble de l'organisation. Son objectif est de réduire de 30 % ses émissions absolues de gaz à effet de serre (« GES ») de portée 1 et 2 d'ici 2030¹ et de 13,5 % ses émissions absolues de GES de portée 3 d'ici 2030². L'initiative Science Based Targets (SBTi) a confirmé que les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre soumises par Gildan sont conformes aux critères et recommandations de la SBTi (version 4.2). L'équipe responsable de la validation de cibles de la SBTi a classé les cibles de portée 1 et 2 de Gildan et a déterminé qu'elles sont conformes à une trajectoire bien en deçà de 2 °C. Gildan s'engage également à gérer les risques en matière d'eau qui sont liés aux changements climatiques. La Société prévoit d'investir davantage dans l'utilisation efficace de l'eau et de mettre en œuvre d'autres options de réduction, de réutilisation et de recyclage de l'eau dans ses activités, dans le but de réduire l'intensité d'utilisation de l'eau (consommation/prélèvement par kilogramme produit) de 20 % d'ici 2030³.

- **Circularité**

Gildan s'engage à favoriser une économie circulaire pour réduire son impact sur l'environnement et a l'intention de se procurer des matières premières plus durables et transparentes et d'améliorer les initiatives de gestion durable des déchets. Cela comprend l'approvisionnement en coton durable⁴ à 100 % d'ici 2025 et en polyester recyclé ou d'autres genres de fibres et de fils à 30 % d'ici 2027. L'entreprise prévoit également d'atteindre l'objectif de zéro déchet de fabrication envoyé à l'enfouissement d'ici 2027 et d'utiliser 75 % d'emballages et de garnitures recyclés ou durables⁵ d'ici la même année.

1 Par rapport à l'année de référence 2018. La cible tient compte des émissions liées aux terrains et de l'élimination des matières premières bioénergétiques.

2 Par rapport à l'année de référence 2019.

3 Par rapport à l'année de référence 2018.

4 Coton provenant de programmes vérifiés de tiers qui favorisent les améliorations ou les réalisations en matière de durabilité environnementale ou sociale. Les programmes vérifiés de tiers comprennent le coton vérifié cultivé aux États-Unis (U.S. Cotton Trust Protocol), le programme Better Cotton, le coton biologique, le coton recyclé ou régénératif et le coton équitable.

5 Selon les unités de produits durables propres aux vêtements contenant du carton, du polyester, du papier et des garnitures en mélange de coton et de polyester et comprenant de 20 % à 60 % de matériaux recyclés, ou certifiées par le Forest Stewardship Council ou ayant une autre certification de durabilité pertinente.

- **Gestion du capital humain**

La Société s'engage à continuer de veiller à ce que les droits de la personne soient respectés dans sa chaîne d'approvisionnement. De plus, Gildan fera passer le rendement en matière de santé et de sécurité à de nouvelles normes en travaillant à améliorer la sécurité des employés et à réduire les risques en milieu de travail dans l'ensemble de ses opérations. Pour ce faire, Gildan prévoit obtenir la certification ISO 45001 dans toutes les installations détenues et gérées par l'entreprise d'ici 2028.

Sur le plan de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, l'entreprise s'est fixé pour la première fois un objectif pour améliorer la parité hommes-femmes. À l'échelle mondiale, si Gildan a déjà atteint la parité entre les genres au niveau des chefs de services et en dessous, d'ici 2027, elle vise à faire de même pour les groupes d'employés de niveaux directeurs et au-delà.

- **Création de valeur à long terme**

Gildan s'engage à avoir une incidence positive sur le développement économique grâce à un engagement significatif dans les régions où l'entreprise exerce ses activités. Gildan a l'intention d'augmenter progressivement la répartition de capital pour des projets utiles et axés sur la valeur dans les régions où l'entreprise exerce ses activités et prévoit atteindre graduellement une contribution de 1 % de ses gains avant impôts d'ici 2026. Parallèlement, l'entreprise mobilisera l'une de ses parties prenantes les plus importantes, ses employés, et continuera de faciliter et d'encourager le bénévolat de la part des employés à tous les niveaux afin d'approfondir l'impact à l'échelle locale.

- **Transparence et divulgation**

Le fait de partager le parcours de façon transparente avec les parties prenantes constituera un élément clé de la responsabilité de Gildan dans l'atteinte de ces cibles. À cette fin, Gildan entend améliorer et renforcer davantage sa divulgation des facteurs ESG dans tous ses domaines d'intérêt, ce qui permettra aux parties prenantes de prendre des décisions plus éclairées en matière de facteurs ESG et de maintenir un degré élevé de confiance et de compréhension à l'égard de Gildan.

Veuillez visiter <https://gildancorp.com/fr/responsabilite/> pour de plus amples renseignements sur notre programme ESG et pour une analyse plus détaillée de nos accomplissements en matière d'ESG. Les renseignements présentés sur le site Web de la Société ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi à celui-ci.

3.2.4 Représentation, commercialisation et distribution

Notre bureau de représentation et de commercialisation international est situé à Christ Church, à la Barbade, à partir duquel nous avons établi diverses fonctions liées à la clientèle, notamment la gestion des ventes, la commercialisation, le service à la clientèle, la gestion du crédit, la prévision des ventes, la planification de la production, la gestion des stocks et la logistique ainsi que les fonctions liées aux finances, aux ressources humaines et aux technologies de l'information. Nous avons aussi des bureaux de représentation aux États-Unis. Nous avons établi des activités de distribution étendues essentiellement en ayant recours à de grands centres de distribution et à certaines installations plus petites aux États-Unis, ainsi qu'à une grande installation de distribution au Honduras. Pour compléter certains de nos besoins de distribution, nous utilisons aussi des entrepôts de tierces parties situés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.

3.2.5 Effectif et siège social

La Société compte actuellement un effectif de plus de 45 000 employés à l'échelle mondiale. Son siège social est situé à Montréal, au Canada.

3.3 Environnement concurrentiel

Le marché des vêtements de base où nous offrons nos produits est hautement concurrentiel. La concurrence s'exerce généralement sur le plan du service et de la disponibilité des produits, des prix, de la qualité, du confort et de l'ajustement, du style et des marques. Pour livrer concurrence à ces égards, nous mettons à profit nos avantages concurrentiels, notamment notre chaîne d'approvisionnement de fabrication stratégiquement située et verticalement intégrée, notre grande envergure, notre structure de coûts, nos capacités de distribution à l'échelle mondiale et le positionnement de nos marques sur les marchés que nous desservons. Nous estimons que notre ensemble de compétences en matière de fabrication, de même que l'infrastructure de chaîne d'approvisionnement verticalement intégrée, à grande échelle et à

faible coût que nous avons établie en réalisant des investissements importants au fil du temps, représentent des avantages concurrentiels clés et des éléments qui nous distinguent de nos concurrents.

Nous faisons face à la concurrence de fabricants ou de fournisseurs de vêtements de base pour la famille établis aux États-Unis et à l'étranger, de grande envergure et de plus petite taille. Parmi les plus grands fabricants qui sont en concurrence avec nous en Amérique du Nord, on compte Hanesbrands Inc. ainsi que Fruit of the Loom, Inc., filiale de Berkshire Hathaway Inc., qui nous livre concurrence au moyen de ses propres marques et de celles de sa filiale, Russell Corporation. Ces deux sociétés exercent des activités de fabrication à partir de certaines des mêmes régions géographiques que Gildan et livrent concurrence à la Société principalement dans les mêmes catégories de vêtements de base et par l'intermédiaire de réseaux de distribution communs en Amérique du Nord et sur les marchés internationaux. En ce qui concerne les chaussettes et les sous-vêtements, nos concurrents comprennent aussi Renfro Corporation, Jockey International, Inc. et Kayser Roth Corporation. De plus, nous sommes en concurrence avec des sociétés américaines de plus petite taille qui vendent à des distributeurs de vente en gros de vêtements de sport à imprimer ou qui exercent leurs activités à ce titre, comme Next Level Apparel, Color Image Apparel, Inc. (propriétaire de la marque Bella + Canvas) et Delta Apparel Inc., ainsi que des manufacturiers situés en Amérique centrale et au Mexique qui approvisionnent aussi le réseau des vêtements à imprimer. Finalement, bien que la concurrence vienne aussi des marques privées de certains de nos clients, nous fournissons aussi des produits à des clients qui recherchent des fournisseurs stratégiques possédant le type de capacités de fabrication que nous pouvons offrir afin de soutenir leur offre de produits de marque privée.

4.0 STRATÉGIE

Forte de ses assises solides, la Société a lancé en 2022 sa stratégie de croissance durable de Gildan qui vise à stimuler la croissance interne du chiffre d'affaires et du bénéfice net, en prenant appui sur trois piliers clés : l'expansion de la capacité, l'innovation et les pratiques ESG. Nous croyons qu'en mettant à profit notre avantage concurrentiel en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût et en mettant à exécution avec succès des plans bien définis d'expansion de la capacité, en offrant des produits axés sur la valeur et novateurs à nos clients, et ce, de concert avec nos pratiques de premier plan en matière d'ESG, nous pouvons générer une forte croissance du chiffre d'affaires, une grande rentabilité et une utilisation efficace de nos actifs, ce qui devrait nous permettre de créer une valeur à long terme pour nos actionnaires.

Les trois piliers de notre stratégie de croissance durable sont les suivants :

Croissance fondée sur la capacité : Exploiter notre avantage concurrentiel important en tant que fabricant verticalement intégré à faible coût alors que nous mettons à exécution des plans bien définis pour augmenter notre capacité de production mondiale de manière à soutenir nos plans de croissance à long terme.

Grâce à l'acquisition de Frontier Yarns, nous avons renforcé notre intégration verticale en augmentant nos capacités de filature. Nous sommes également en train de consolider et de moderniser l'ensemble de nos établissements de filature aux États-Unis. De plus, la Société réalise actuellement la première phase du développement d'un important complexe de fabrication de textiles et de couture verticalement intégré au Bangladesh comme il est décrit plus en détail à la rubrique 3.2.2 « Fabrication » du présent rapport de gestion.

Innovation : Stimuler le leadership dans l'innovation à l'échelle de l'organisation et dans tous les aspects des activités dans le but d'offrir des produits de haute qualité axés sur la valeur, d'accélérer la mise en marché, de générer des gains d'efficacité opérationnelle et de réduire notre empreinte environnementale.

La Société a relevé et défini des initiatives clés spécifiques, ainsi que des investissements visant à stimuler l'innovation dans nos processus de développement et de fabrication de produits, la distribution et les produits finis, notamment en ce qui concerne les caractéristiques du tissu, l'ajustement des produits, la capacité d'adaptation du tissu aux techniques d'impression et de décoration qui évoluent, et les caractéristiques de produits respectueuses des pratiques ESG. Des investissements supplémentaires serviront aussi à mettre à contribution les outils numériques, l'analyse prédictive et l'intelligence artificielle afin de mieux éclairer et d'accélérer la prise de décisions à l'échelle de l'organisation, de rationaliser les systèmes et les processus, et d'améliorer la planification, les prévisions et les études de marché.

ESG : Continuer d'accroître l'importance accordée aux pratiques ESG dans toutes nos activités et mettre à profit notre excellente posture en matière d'ESG et nos progrès afin d'offrir une plus grande valeur à nos parties prenantes.

Nous mettons en œuvre notre stratégie ESG de nouvelle génération et progressons vers l'atteinte de nos objectifs ESG à long terme, en intensifiant les efforts en matière d'ESG à l'échelle de l'organisation. Les initiatives lancées dans le cadre de notre stratégie visent à réduire notre empreinte carbone et l'intensité d'utilisation de l'eau (consommation/prélèvement par kilogramme produit) ainsi qu'à promouvoir une économie circulaire, et ce, tout en améliorant l'efficacité opérationnelle. D'autres initiatives visent à contribuer au développement économique des régions où nous exerçons des activités et à assurer le respect rigoureux des droits de la personne et de normes élevées en matière de santé et sécurité au sein de notre chaîne d'approvisionnement. En outre, nous allons accroître les investissements destinés à notre personnel, promouvoir la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de nos activités et améliorer la divulgation de l'information relative à l'ESG et à la transparence. Ces domaines d'intérêt sont tous importants alors que nous étoffons une proposition ESG déjà forte pour toutes nos parties prenantes.

La mise en œuvre fructueuse de toutes les initiatives susmentionnées qui sous-tendent les trois piliers de notre stratégie devrait permettre à la Société de générer une croissance à long terme du chiffre d'affaires et une rentabilité élevée et d'utiliser efficacement ses actifs, facteurs qui devraient tous se traduire par la création d'une valeur à long terme pour nos actionnaires.

5.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Aperçu et contexte commercial

En 2022, les vêtements de sport vendus aux distributeurs en gros, qui desservent le secteur des vêtements à imprimer, ont bénéficié de la reprise soutenue après pandémie et du retour des grands rassemblements, tandis que les vêtements de sport vendus par nos clients des comptes nationaux, qui desservent les marchés finaux de détail, ont été entravés par un environnement de demande plus faible et des ajustements de stocks en cours chez les détaillants. Cet environnement de demande plus faible a aussi eu une incidence négative sur les tendances dans les points de vente dans le réseau des vêtements à imprimer en Amérique du Nord au deuxième semestre de 2022. Nos marchés internationaux ont continué à subir l'impact des conditions économiques difficiles en Europe et en Asie, ainsi que de la stricte politique sur la COVID-19 en vigueur en Chine jusqu'à la fin de 2022. Au premier semestre de 2023, nous avons été encouragés par la hausse des niveaux de stocks des détaillants qui reflétait une amélioration de la demande visant nos produits. Nous avons également constaté une amélioration séquentielle d'un exercice à l'autre des tendances dans les points de vente dans le réseau nord-américain des vêtements à imprimer. Cela dit, au premier semestre de 2023, nos ventes nettes ont diminué d'un exercice à l'autre, car nous avons été confrontés à de fortes périodes comparatives pour 2022 qui avaient bénéficié du réapprovisionnement des stocks des distributeurs après la pandémie et de l'environnement de production serré en 2021. De plus, l'incidence du coût des matières premières qui a atteint un sommet et la gamme de produits moins avantageuse ont eu des conséquences sur nos marges. Nous prévoyons encore une augmentation de nos produits pendant le deuxième semestre de l'exercice au vu du lancement planifié de programmes de vente au détail supplémentaires.

De manière plus générale, nous poursuivons la mise en œuvre de notre stratégie de croissance durable. Grâce à nos investissements continus dans la capacité des établissements de filature et de fabrication de textiles, nous avons augmenté la flexibilité de notre production, ce qui nous a permis de reconstituer nos stocks à des niveaux plus sains et de renforcer nos relations avec les distributeurs en améliorant notre fonctionnement. Nous appliquons notre stratégie d'affectation des capitaux, investissons dans des projets d'avenir et retournons des capitaux aux actionnaires par le biais de dividendes et de rachats actifs d'actions, tout en maintenant une saine situation financière. Nous croyons que nous sommes en bonne position pour favoriser la croissance dans le cadre de la « stratégie de croissance durable de Gildan », décrite à la section 4 du présent rapport de gestion. Pour avoir une compréhension complète du contexte commercial de la Société, des tendances, des risques et des incertitudes auxquels elle est exposée, ainsi que de l'incidence des estimations comptables sur ses résultats opérationnels et sur sa situation financière, le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Gildan au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date et les notes y afférentes et avec notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2023 (le « rapport de gestion annuel 2022 »).

Les prévisions pour l'exercice 2023 ont été mises à jour dans le communiqué de presse de la Société daté du 3 août 2023 et déposé auprès de la SEC sur EDGAR et auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com.

5.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Pour évaluer notre performance opérationnelle et notre situation de trésorerie, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés informent les lecteurs que le bénéfice et toutes autres mesures ajustées selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée. Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté, le bénéfice brut ajusté, la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée et le BAIIA ajusté pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et parce que nous croyons que de telles mesures procurent aux investisseurs des renseignements utiles sur notre performance financière et sur notre situation financière. Nous utilisons également d'autres mesures financières non conformes aux PCGR, notamment les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette, la dette nette, le ratio de levier financier de la dette nette et le fonds de roulement.

Reportez-vous à la section 15.0 intitulée « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de toutes les mesures non conformes aux PCGR que la Société utilise et présente, ainsi qu'un rapprochement complet avec celles qui sont conformes aux IFRS et qui se prêtent le mieux à une comparaison.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente un sommaire de certaines données financières trimestrielles non auditées pour les huit trimestres complets les plus récents. Cette information trimestrielle non audité a été établie conformément aux IFRS. Les résultats opérationnels d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période future.

Périodes de trois mois closes au (en millions de dollars, sauf les actions et les montants par action, à moins d'indication contraire)	T2 2023	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021
Ventes nettes	840,4	702,9	720,0	850,0	895,6	774,9	784,3	801,6
Bénéfice net	155,3	97,6	83,9	153,0	158,2	146,4	173,9	188,3
Bénéfice net par action								
De base ¹⁾	0,87	0,54	0,47	0,84	0,85	0,77	0,90	0,95
Dilué ¹⁾	0,87	0,54	0,47	0,84	0,85	0,77	0,89	0,95
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
De base	177 624	179 543	179 680	181 980	185 506	189 344	193 841	197 334
Dilué	177 902	179 843	179 897	182 239	185 869	190 214	194 760	198 059

1) Il est possible que la somme du bénéfice par action trimestriel ne corresponde pas au bénéfice par action jusqu'à ce jour en raison de l'arrondissement.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

5.2.1 Variabilité saisonnière et autres facteurs faisant varier les résultats et la situation financière

Les résultats opérationnels de nos périodes intermédiaires et de nos exercices varient sous l'effet de certains facteurs, incluant, sans s'y limiter, les variations de la demande des utilisateurs finaux et de nos clients, la décision de nos clients d'augmenter ou de diminuer leurs stocks, les variations de la composition de nos ventes et les fluctuations des prix de vente et des coûts des matières premières. Même si nos produits sont vendus tout au long de l'année, nos affaires fluctuent en fonction des variations saisonnières de la demande, ce qui fait varier nos résultats opérationnels sur une base trimestrielle. Bien que certains produits connaissent une période de pointe saisonnière relativement à la demande, la dynamique de la concurrence peut influencer sur le moment des achats des clients, menant à des tendances saisonnières qui peuvent varier d'un exercice à l'autre. Historiquement, la demande de t-shirts atteint un creux au quatrième trimestre et un

sommet au deuxième trimestre de l'année, alors que les distributeurs s'approvisionnent en prévision de la haute saison estivale. Historiquement, la demande pour les vêtements molletonnés est habituellement plus grande aux deuxième et troisième trimestres de chaque année, soit à l'approche de l'automne et de l'hiver. Les ventes d'articles chaussants et de sous-vêtements sont habituellement plus élevées pendant le deuxième semestre de l'année, lors de la rentrée scolaire et de la saison des ventes du temps des Fêtes de Noël. Ces tendances saisonnières des ventes dans le secteur entraînent aussi des fluctuations de nos stocks tout au long de l'année.

Nos résultats subissent aussi l'influence de la fluctuation des prix des matières premières et des coûts des autres intrants. Les fibres de coton et de polyester sont les principales matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Nous avons également recours à des produits chimiques, des colorants et des garnitures que nous nous procurons auprès de divers fournisseurs. Les prix du coton fluctuent en fonction de la demande des consommateurs, de l'offre mondiale, qui peut subir l'impact des conditions météorologiques pendant une année donnée, de la spéculation sur les marchés des marchandises, des évaluations et des fluctuations relatives de la monnaie du pays producteur par rapport à la monnaie du pays consommateur et d'autres facteurs qui sont généralement imprévisibles. Bien que nous concluions des contrats d'achat et des instruments financiers dérivés avant livraison qui visent à fixer des prix fermes pour la composante coton de nos besoins en fil, les prix que nous payons pour le coton peuvent fluctuer considérablement d'une période intermédiaire ou d'un exercice à l'autre. Les coûts de l'énergie comptabilisés dans nos résultats opérationnels sont également affectés par les fluctuations des prix du pétrole brut, du gaz naturel et du pétrole, ce qui peut aussi avoir une influence sur les frais de transport et sur le coût des divers intrants utilisés dans notre production, comme les fibres de polyester, les produits chimiques, les colorants et les garnitures. Les variations du coût des matières premières se reflètent initialement dans le coût des stocks; elles se répercutent sur le bénéfice net seulement lorsque les stocks respectifs sont vendus.

Les acquisitions d'entreprises peuvent avoir une incidence sur la comparabilité des résultats. Par ailleurs, les décisions de la direction de regrouper ou de réorganiser ses activités, notamment de fermer des installations, peuvent engendrer des coûts de restructuration importants au cours d'une période intermédiaire ou d'un exercice. La rubrique 5.4.6 intitulée « Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse des coûts liés aux activités de restructuration et aux acquisitions d'entreprises de la Société. Les rachats d'actions ont réduit notre nombre d'actions en circulation et augmenté notre bénéfice net par action au cours des deux dernières années. La Société peut racheter d'autres actions à l'avenir si elle le juge approprié dans les circonstances, mais de tels rachats ne sont pas garantis. Les dépréciations d'actifs, ou les reprises, incluant les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues, les provisions pour stocks abandonnés et les pertes de valeur d'actifs à long terme, peuvent aussi faire varier nos résultats. Au quatrième trimestre de l'exercice 2022, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 62 millions de dollars au titre de notre unité génératrice de trésorerie (UGT) Articles chaussants, alors que nous avons enregistré une reprise de perte de valeur de 32 millions de dollars (déduction faite des radiations d'actifs spécifiques) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021. Nos résultats opérationnels des deux derniers exercices comprennent aussi des profits nets sur l'assurance découlant des recouvrements d'assurance accumulés à ce jour relativement aux réclamations de la Société pour les pertes qui ont résulté des deux ouragans survenus en Amérique centrale en novembre 2020 (30 millions de dollars au troisième trimestre de 2021; 0,3 million de dollars au premier trimestre de 2022; 25,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2022; 3,3 millions de dollars au premier trimestre de 2023; 74 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023). Au premier trimestre de 2023, la Société a conclu une entente visant la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. La sortie a donné lieu à un profit avant impôt de 25,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars après impôt). Pour une analyse plus détaillée, il y a lieu de se reporter à la rubrique 5.4.5 intitulée « Profit sur une cession-bail et profits nets sur l'assurance » du présent rapport de gestion.

Les montants présentés relativement aux ventes nettes, au coût des ventes, aux charges de vente et aux charges générales et administratives, ainsi qu'aux charges financières ou produits financiers, varient en fonction du taux de change de certaines devises par rapport au dollar américain, tel qu'il est décrit à la section intitulée « Gestion des risques financiers » du présent rapport de gestion. La Société recourt à l'occasion à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change.

5.3 Principales informations financières

(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de six mois closes les			
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation		2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	
			\$	%			\$	%
Ventes nettes	840,4	895,6	(55,2)	(6,2) %	1 543,3	1 670,5	(127,2)	(7,6) %
Bénéfice brut	216,6	265,0	(48,4)	(18,3) %	404,3	505,4	(101,1)	(20,0) %
Bénéfice brut ajusté ¹⁾	216,8	265,0	(48,2)	(18,2) %	401,2	504,1	(102,9)	(20,4) %
Charges de vente et charges générales et administratives ⁵⁾	78,1	89,4	(11,3)	(12,6) %	159,9	170,4	(10,5)	(6,2) %
Profit sur une cession-bail	—	—	—	n. s.	(25,0)	—	(25,0)	n. s.
Profits nets sur l'assurance	(74,2)	—	(74,2)	n. s.	(74,2)	—	(74,2)	n. s.
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	28,4	n. s.	32,8	(1,2)	34,0	n. s.
Bénéfice opérationnel	182,7	174,0	8,7	5,0 %	310,7	336,2	(25,5)	(7,6) %
Bénéfice opérationnel ajusté ¹⁾	138,7	175,6	(36,9)	(21,0) %	241,2	333,7	(92,5)	(27,7) %
BAIIA ajusté ¹⁾	170,3	207,9	(37,6)	(18,1) %	300,7	399,4	(98,7)	(24,7) %
Charges financières	20,7	7,4	13,3	179,7 %	37,7	14,4	23,3	161,8 %
Charge d'impôt sur le résultat	6,7	8,4	(1,7)	(20,2) %	20,1	17,2	2,9	16,9 %
Bénéfice net	155,3	158,2	(2,9)	(1,8) %	252,9	304,6	(51,7)	(17,0) %
Bénéfice net ajusté ¹⁾	112,3	159,8	(47,5)	(29,7) %	193,9	304,1	(110,2)	(36,2) %
Bénéfice de base par action	0,87	0,85	0,02	2,4 %	1,42	1,63	(0,21)	(12,9) %
Bénéfice dilué par action	0,87	0,85	0,02	2,4 %	1,41	1,62	(0,21)	(13,0) %
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,63	0,86	(0,23)	(26,7) %	1,08	1,62	(0,54)	(33,3) %
Marge brute ²⁾	25,8 %	29,6 %	s. o.	(3,8) pp	26,2 %	30,3 %	s. o.	(4,1) pp
Marge brute ajustée ¹⁾	25,8 %	29,6 %	s. o.	(3,8) pp	26,0 %	30,2 %	s. o.	(4,2) pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes ³⁾	9,3 %	10,0 %	s. o.	(0,7) pp	10,4 %	10,2 %	s. o.	0,2 pp
Marge opérationnelle ⁴⁾	21,7 %	19,4 %	s. o.	2,3 pp	20,1 %	20,1 %	s. o.	—
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	16,5 %	19,6 %	s. o.	(3,1) pp	15,6 %	20,0 %	s. o.	(4,4) pp

	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023	Variation	
			\$	%
Total des actifs	3 671,8	3 440,2	231,6	6,7 %
Total des passifs financiers non courants	995,0	780,0	215,0	27,6 %
Dette nette ¹⁾	1 170,0	873,6	296,4	33,9 %
Dividendes en trésorerie trimestriels déclarés par action ordinaire	0,186	0,169	0,017	10,1 %
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	1,8	1,1	s. o.	s. o.

n. s. = non significatif

s. o. = sans objet

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) La marge brute correspond au bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

3) Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes correspondent aux charges de vente et charges générales et administratives divisées par les ventes nettes.

4) La marge opérationnelle correspond au bénéfice opérationnel divisé par les ventes nettes.

5) La Société a révisé des données comparatives afin de se conformer à la présentation de la période à l'étude en intégrant le poste « Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients » dans les charges de vente et charges générales et administratives. Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

5.4 Revue des résultats opérationnels

5.4.1 Ventes nettes

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	Périodes de trois mois closes les				Périodes de six mois closes les			
	2 juillet	3 juillet	Variation		2 juillet	3 juillet	Variation	
	2023	2022	\$	%	2023	2022	\$	%
Vêtements de sport	691,7	757,8	(66,1)	(8,7) %	1 279,6	1 425,1	(145,5)	(10,2) %
Articles chaussants et sous-vêtements	148,7	137,8	10,9	7,9 %	263,7	245,4	18,3	7,5 %
Total des ventes nettes	840,4	895,6	(55,2)	(6,2) %	1 543,3	1 670,5	(127,2)	(7,6) %

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les ventes nettes ont diminué respectivement de 6 % et de 8 % comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, reflétant une baisse des ventes de vêtements de sport, partiellement compensée par une hausse dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements par rapport aux ventes de l'exercice précédent. Les ventes globales de vêtements de sport ont reculé de 66 millions de dollars au deuxième trimestre et de 146 millions de dollars pour le premier semestre de 2023 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, lesquelles avaient bénéficié du réapprovisionnement des stocks des distributeurs après la pandémie et de l'environnement de production serré en 2021. Les tendances dans les points de vente d'un exercice à l'autre pour la catégorie des vêtements de sport ont affiché une amélioration progressive entre le premier et le deuxième trimestre. Bien que les volumes de ventes de vêtements de sport aient été supérieurs aux attentes au premier semestre, nous avons également constaté que l'environnement macroéconomique a eu une incidence défavorable sur notre gamme de produits de vêtements de sport au cours du premier semestre. Les marchés internationaux sont demeurés difficiles, les ventes ayant diminué de 2 % au cours du trimestre et de 10 % au cours du premier semestre par rapport à un an plus tôt compte tenu de l'affaiblissement séquentiel des tendances dans les points de vente. Nous avons constaté une vigueur notable dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements attribuable à la croissance des volumes pour le deuxième trimestre et le premier semestre, les ventes ayant augmenté de respectivement 8 % et 7 %. Nous avons tiré avantage d'une amélioration de la demande après une période d'ajustement des stocks chez les détaillants ainsi que du lancement et de l'expansion des programmes de vente au détail pour ces produits sur le marché de masse au deuxième trimestre.

5.4.2 Bénéfice brut et bénéfice brut ajusté

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>						
Bénéfice brut	216,6	265,0	(48,4)	404,3	505,4	(101,1)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits ¹⁾	—	—	—	—	(1,0)	1,0
Pertes nettes (profits nets) sur l'assurance ¹⁾	0,2	—	0,2	(3,1)	(0,3)	(2,8)
Bénéfice brut ajusté ²⁾	216,8	265,0	(48,2)	401,2	504,1	(102,9)
Marge brute	25,8 %	29,6 %	(3,8) pp	26,2 %	30,3 %	(4,1) pp
Marge brute ajustée ²⁾	25,8 %	29,6 %	(3,8) pp	26,0 %	30,2 %	(4,2) pp

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution du bénéfice brut et du bénéfice brut ajusté pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023 est attribuable au recul des ventes et à la contraction des marges brutes. La baisse de la marge brute et de la marge brute ajustée au deuxième trimestre et du premier semestre de 2023 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent s'explique principalement par l'incidence, sur notre coût des ventes, du coût des fibres qui a atteint un sommet et de la hausse du coût des intrants utilisés dans la fabrication ainsi que par la gamme de produits moins avantageuse. Ces facteurs ont été compensés en partie par les prix de vente nets moyens légèrement plus élevés.

5.4.3 Charges de vente et charges générales et administratives

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>						
Charges de vente et charges générales et administratives	78,1	89,4	(11,3)	159,9	170,4	(10,5)
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes nettes	9,3 %	10,0 %	(0,7) pp	10,4 %	10,2 %	0,2 pp

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La diminution des charges de vente et charges générales et administratives pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2023 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent résulte essentiellement de la baisse des charges liées à la rémunération variable et des recouvrements de perte de valeur des créances clients (comme l'indique la rubrique 5.4.4 ci-dessous) ainsi que de la poursuite des mesures de contrôle des coûts, facteurs qui ont plus que compensé l'incidence de l'inflation sur les coûts. La légère augmentation des charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes nettes pour le premier semestre de 2023 s'explique essentiellement par la réduction de l'effet de levier sur les ventes, contrebalancée en partie par l'incidence favorable des charges moins élevées.

5.4.4 Perte de valeur (reprise de perte de valeur) des créances clients

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, la reprise de perte de valeur des créances clients s'est chiffrée respectivement à 1,6 million de dollars et à 3,8 millions de dollars, comparativement à une perte de valeur des créances clients de 1,1 million de dollars et de 1,5 million de dollars, respectivement, pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022. La reprise de perte de valeur des créances clients pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023 se rapporte principalement à la diminution des taux au titre des pertes de crédit

attendues pour des clients spécifiques, en partie contrebalancée par l'incidence de l'augmentation des créances clients en général. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022, la perte de valeur des créances clients est surtout imputable à l'augmentation des soldes des créances clients.

5.4.5 Profit sur une cession-bail et profits nets sur l'assurance

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2023, la Société a conclu une entente visant la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. Le produit de la cession s'est élevé à 51 millions de dollars. La Société a inscrit un actif au titre de droits d'utilisation de 4 millions de dollars et une obligation locative de 16 millions de dollars. De plus, un profit avant impôt sur la vente de 25 millions de dollars (16 millions de dollars après impôt) a été comptabilisé au titre du profit sur une cession-bail dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global.

Au deuxième trimestre, la Société a finalisé une entente avec son assureur pour fermer ses réclamations d'assurance liées aux deux ouragans survenus en Amérique centrale en novembre 2020 et a reçu un paiement final de 74 millions de dollars au titre des réclamations d'assurance, relativement à la partie des réclamations qui concerne l'interruption des activités. Ce paiement a donné lieu à la comptabilisation d'un profit correspondant à l'état consolidé du résultat net et du résultat global du deuxième trimestre de 2023.

5.4.6 Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel	15,3	—	15,3	15,8	0,6	15,2
Coûts de sortie, de relocalisation et autres coûts	7,2	0,4	6,8	9,9	0,8	9,1
(Profit net) perte nette à la sortie, à la réduction de valeur et à l'amortissement accéléré d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation et de logiciels liés aux activités de sortie	7,5	1,1	6,4	7,1	(2,7)	9,8
Coûts de transaction connexes à des acquisitions	—	—	—	—	0,1	(0,1)
Coûts de transaction connexes à des acquisitions	30,0	1,5	28,5	32,8	(1,2)	34,0

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de six mois close le 2 juillet 2023 se rapportent aux éléments suivants : un montant de 28,5 millions de dollars lié au regroupement et à la fermeture des installations de fabrication en Amérique centrale, un montant de 2,9 millions de dollars lié à la fermeture, en décembre 2022, d'une usine de filature aux États-Unis et aux coûts de sortie liés à la résiliation du contrat de location d'une installation de filature déjà fermée, ainsi qu'un montant de 1,4 million de dollars lié à l'achèvement d'activités de restructuration amorcées antérieurement. Le recouvrement de coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions pour la période de six mois close le 3 juillet 2022 se rapporte principalement à un profit de 3,4 millions de dollars sur la vente d'une ancienne installation de fabrication au Mexique, compensé en partie par l'amortissement accéléré d'actifs au titre de droits d'utilisation de 1,1 million de dollars et des indemnités de départ et coûts relatifs aux avantages du personnel de 0,6 million de dollars liés à la fermeture d'un centre de distribution aux États-Unis.

5.4.7 Bénéfice opérationnel et bénéfice opérationnel ajusté

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
Bénéfice opérationnel	182,7	174,0	8,7	310,7	336,2	(25,5)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions ¹⁾	30,0	1,6	28,4	32,8	(1,2)	34,0
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits ¹⁾	—	—	—	—	(1,0)	1,0
Profits nets sur l'assurance ¹⁾	(74,0)	—	(74,0)	(77,3)	(0,3)	(77,0)
Profit sur une cession-bail ¹⁾	—	—	—	(25,0)	—	(25,0)
Bénéfice opérationnel ajusté ²⁾	138,7	175,6	(36,9)	241,2	333,7	(92,5)
Marge opérationnelle	21,7 %	19,4 %	2,3 pp	20,1 %	20,1 %	—
Marge opérationnelle ajustée ²⁾	16,5 %	19,6 %	(3,1) pp	15,6 %	20,0 %	(4,4) pp

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2023, le bénéfice opérationnel tient compte d'un profit net sur l'assurance lié à deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en 2020, contrebalancé en partie par une hausse des charges de restructuration. Le repli du bénéfice opérationnel ajusté d'un exercice à l'autre pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2023 s'explique par la baisse des ventes et de la marge brute ajustée mentionnée plus haut, neutralisée en partie par la diminution des charges de vente et charges générales et administratives.

5.4.8 Charges financières, montant net

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
Charge d'intérêts sur des passifs financiers comptabilisés au coût amorti	14,7	5,0	9,7	26,1	8,7	17,4
Charges bancaires et autres charges financières	5,0	2,1	2,9	10,3	3,9	6,4
Accroissement des intérêts sur les obligations locatives actualisées	0,9	0,8	0,1	1,6	1,6	—
Accroissement des intérêts sur les provisions actualisées	—	0,1	(0,1)	0,1	0,1	—
(Profit) perte de change	0,1	(0,6)	0,7	(0,4)	—	(0,4)
Marge opérationnelle ajustée	20,7	7,4	13,3	37,7	14,3	23,4

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'accroissement de la charge d'intérêt pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023 est principalement attribuable à une hausse des niveaux d'emprunt moyens et à la hausse de la charge d'intérêts découlant des taux d'intérêt effectifs plus élevés sur la dette à long terme de la Société portant intérêt à des taux variables. L'augmentation des charges bancaires et autres charges financières est principalement imputable aux frais plus élevés engagés au titre de l'accroissement des volumes et des taux dans notre programme de vente de créances. Les profits et les pertes de change pour les deux périodes sont principalement liés à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères.

5.4.9 Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif moyen de la Société est calculé comme suit :

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>						
Bénéfice avant l'impôt sur le résultat	162,0	166,6	(4,6)	273,0	321,8	(48,8)
Charge d'impôt sur le résultat	6,7	8,4	(1,7)	20,1	17,2	2,9
Taux d'impôt effectif moyen	4,1 %	5,0 %	(0,9) pp	7,4 %	5,3 %	2,1 pp

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat pour la période de six mois close le 2 juillet 2023 par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent s'explique surtout par une charge d'impôt de 9,5 millions de dollars liée au profit sur la cession-bail d'un centre de distribution situé aux États-Unis et par une charge d'impôt de 1 million de dollars liée aux profits sur l'assurance, en partie compensées par la baisse globale du bénéfice avant impôt. Les profits susmentionnés et les charges d'impôt connexes de 10,5 millions de dollars sont inscrits dans les ajustements pour calculer le bénéfice net ajusté, comme l'indique le tableau de la rubrique 5.5 du présent rapport de gestion. La charge d'impôt sur le résultat pour la période de six mois close le 3 juillet 2022 comprend une charge d'impôt de 2 millions de dollars liée à la sortie d'actifs de notre ancienne installation de fabrication au Mexique.

5.5 Bénéfice net, bénéfice net ajusté et mesures de bénéfice par action

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>						
Bénéfice net	155,3	158,2	(2,9)	252,9	304,6	(51,7)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions ¹⁾	30,0	1,6	28,4	32,8	(1,2)	34,0
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits ¹⁾	—	—	—	—	(1,0)	1,0
Profits nets sur l'assurance ¹⁾	(74,0)	—	(74,0)	(77,3)	(0,3)	(77,0)
Profit sur une cession-bail ¹⁾	—	—	—	(25,0)	—	(25,0)
Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent	1,0	—	1,0	10,5	2,0	8,5
Bénéfice net ajusté ²⁾	112,3	159,8	(47,5)	193,9	304,1	(110,2)
Bénéfice de base par action	0,87	0,85	0,02	1,42	1,63	(0,21)
Bénéfice dilué par action	0,87	0,85	0,02	1,41	1,62	(0,21)
Bénéfice dilué par action ajusté ²⁾	0,63	0,86	(0,23)	1,08	1,62	(0,54)

1) Voir la rubrique intitulée « Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR » pour en savoir plus sur les ajustements présentés à la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Le bénéfice net conforme aux PCGR pour le trimestre et les six premiers mois de 2023 tient compte de l'incidence après impôt des profits nets sur l'assurance et des charges de restructuration décrits ci-dessus, ainsi que du profit après impôt sur la cession-bail ayant une incidence sur le bénéfice net depuis le début de l'exercice 2023. La diminution du bénéfice net et du bénéfice net ajusté pour le deuxième trimestre et les six premiers mois de 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par le repli du bénéfice opérationnel ajusté et par la hausse des charges financières. Les variations d'un exercice à l'autre du bénéfice dilué par action conforme aux PCGR et du bénéfice dilué par action ajusté reflètent également l'incidence favorable des rachats d'actions, déduction faite des charges financières supplémentaires correspondantes.

6.0 SITUATION FINANCIÈRE

6.1 Actifs courants et passifs courants

(en millions de dollars)	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023	Variation
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68,6	150,4	(81,8)
Créances clients	525,2	248,8	276,4
Impôt sur le résultat à recevoir	2,1	—	2,1
Stocks	1 226,7	1 225,9	0,8
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	97,3	101,8	(4,5)
Créditeurs et charges à payer	(419,3)	(471,2)	51,9
Impôt sur le résultat à payer	—	(6,6)	6,6
Partie courante des obligations locatives	(14,4)	(13,8)	(0,6)
Partie courante des obligations au titre des avantages du personnel	(12,4)	—	(12,4)
Partie courante de la dette à long terme	(150,0)	(150,0)	—
Total du fonds de roulement ¹⁾	1 323,8	1 085,3	238,5
Ratio de liquidité générale ²⁾	3,2	2,7	n. s.

n. s. = non significatif

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Le ratio de liquidité générale correspond aux actifs courants divisés par les passifs courants.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- L'augmentation des créances clients (déduction faite des provisions pour escomptes sur les ventes) est surtout attribuable à l'incidence de l'augmentation du délai moyen de recouvrement qui est imputable aux modalités de paiement plus longues, y compris l'incidence des expéditions de vêtements molletonnés qui sont assorties de délais de paiement saisonniers prolongés conformément aux pratiques du secteur, au calendrier des ventes du deuxième trimestre ainsi qu'à la diminution saisonnière de la compensation des provisions pour escomptes sur les ventes prises en compte dans les créances clients, en raison essentiellement du paiement des programmes annuels de rabais après la clôture de l'exercice 2022.
- Les stocks, exprimés en dollars, sont au même niveau qu'au quatrième trimestre de 2022, la diminution des stocks de matières premières et des travaux en cours ayant été compensée par l'augmentation des stocks de produits finis, laquelle a été partiellement annulée par une baisse des coûts unitaires moyens attribuable à la diminution du coût des fibres en stock.
- La diminution des créditeurs et charges à payer est principalement attribuable à l'incidence de la baisse du prix des matières premières, à la baisse des volumes d'achats et au délai moyen de paiement plus court.
- L'augmentation des obligations au titre des avantages du personnel découle de la partie courante des obligations au titre des indemnités de départ prévues par la loi et des indemnités compensatrices de préavis liées au regroupement et à la fermeture des installations de fabrication en Amérique centrale.
- Le fonds de roulement s'élevait à 1 323,8 millions de dollars au 2 juillet 2023, comparativement à 1 085,3 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023. Le ratio de liquidité générale était de 3,2 à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2023, comparativement à 2,7 à la clôture de l'exercice 2022.

6.2 Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill

(en millions de dollars)	Immobilisations corporelles	Actifs au titre de droits d'utilisation	Immobilisations incorporelles	Goodwill
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	1 115,2	78,0	230,0	271,7
Entrées	119,7	4,8	2,6	—
Amortissements	(49,6)	(6,7)	(6,9)	—
Valeur comptable nette des sorties	(21,4)	—	—	—
(Réductions de valeur et pertes de valeur) reprise de pertes de valeur	—	(0,4)	—	—
Solde au 2 juillet 2023	1 163,9	75,7	225,7	271,7

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les entrées d'immobilisations corporelles sont principalement attribuables aux dépenses d'investissement liées à l'expansion des activités de fabrication de textiles et de couture, ainsi qu'à la modernisation des installations de filature acquises dans le cadre de l'acquisition de Frontier Yarns en décembre 2021. Les sorties sont principalement attribuables à la cession-bail d'une de nos installations de distribution aux États-Unis.
- La diminution des actifs au titre de droits d'utilisation reflète principalement l'incidence de l'amortissement, en partie neutralisée par le contrat de location d'une installation de distribution conclu dans le cadre de la cession-bail au cours de la période de six mois close le 2 juillet 2023.
- Les immobilisations incorporelles se composent de contrats avec les clients, de relations clients, de marques de commerce, de contrats de licence, d'ententes de non-concurrence et de logiciels. La réduction des immobilisations incorporelles reflète essentiellement l'amortissement de 7 millions de dollars.

6.3 Autres actifs non courants et passifs non courants

(en millions de dollars)	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023	Variation
Actifs d'impôt différé	6,1	16,0	(9,9)
Autres actifs non courants	9,0	2,5	6,5
Dette à long terme	(995,0)	(780,0)	(215,0)
Obligations locatives	(79,1)	(80,2)	1,1
Autres passifs non courants	(47,8)	(56,2)	8,4

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Se reporter à la section 8.0 « Situation de trésorerie et sources de financement » du présent rapport de gestion pour une analyse de la dette à long terme.
- La diminution des actifs d'impôt différé est principalement attribuable à la charge d'impôt comptabilisée au titre de la cession-bail de l'une de nos installations de distribution américaines.
- Les autres actifs non courants comprennent un prêt d'un tiers fournisseur de fil.
- La légère diminution des obligations locatives reflète essentiellement l'incidence des paiements versés au cours du trimestre, dont un paiement au titre de la résiliation du contrat de location d'une ancienne installation de filature, facteur contrebalancé en partie par l'incidence des renouvellements de contrats de location visant des installations de fabrication et de distribution qui ont été conclus au cours de la période de six mois close le 2 juillet 2023 et par l'obligation locative découlant de la cession-bail de l'une de nos installations de distribution américaines.
- Les autres passifs non courants comprennent les provisions et les obligations au titre des avantages du personnel. La diminution reflète surtout le reclassement à titre de passifs courants des obligations au titre des indemnités de départ prévues par la loi et des indemnités compensatrices de préavis liées au regroupement et à la fermeture des installations de fabrication en Amérique centrale.

7.0 FLUX DE TRÉSORERIE

7.1 Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
Bénéfice net	155,3	158,2	(2,9)	252,9	304,6	(51,7)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31,6	32,3	(0,7)	59,5	65,7	(6,2)
Écarts temporaires entre le règlement de dérivés financiers et le transfert des pertes et des profits différés dans le cumul des autres éléments du résultat global aux stocks et au bénéfice net	4,2	36,4	(32,2)	10,0	37,7	(27,7)
(Profit) perte à la sortie d'immobilisations corporelles, y compris les recouvrements d'assurance	(0,1)	(3,8)	3,7	(25,1)	(6,2)	(18,9)
Impôt différé	2,5	—	2,5	9,9	4,0	5,9
Rémunération fondée sur des actions	8,1	8,3	(0,2)	16,1	15,7	0,4
Autres	14,6	2,7	11,9	4,0	(2,6)	6,6
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	(34,4)	(24,3)	(10,1)	(325,0)	(260,6)	(64,4)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	181,8	209,8	(28,0)	2,3	158,3	(156,0)

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont établis à 2 millions de dollars pour la période de six mois close le 2 juillet 2023, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 158 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des six premiers mois de l'exercice 2023 reflètent la diminution du bénéfice net et la hausse plus importante des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les six premiers mois de 2023, le bénéfice net et les flux de trésorerie connexes tiennent compte de l'incidence d'un paiement final de 74 millions de dollars au titre des réclamations d'assurance, comme il est expliqué à la rubrique 5.4.5 du présent rapport de gestion.
- Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont augmenté de 325 millions de dollars pour la période de six mois close le 2 juillet 2023, comparativement à une augmentation de 261 millions de dollars pour la période de six mois close le 3 juillet 2022. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation plus importante des créances clients et à une diminution des créiteurs et charges à payer, comparativement à une hausse pour la période correspondante de l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par une légère diminution des stocks, par rapport à une augmentation pour la période correspondante de l'exercice précédent.

7.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Achat d'immobilisations corporelles	(54,1)	(54,4)	0,3	(127,1)	(86,4)	(40,7)
Achat d'immobilisations incorporelles	(1,9)	(1,2)	(0,7)	(2,8)	(3,1)	0,3
Produit d'une cession-bail et d'autres sorties d'immobilisations corporelles	0,3	5,3	(5,0)	51,3	5,3	46,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(55,7)	(50,3)	(5,4)	(78,6)	(84,2)	5,6

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 79 millions de dollars pour la période de six mois close le 2 juillet 2023, comparativement à des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 84 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique principalement par le produit de la cession-bail de l'un de nos centres de distribution situé aux États-Unis, partiellement contrebalancé par la hausse des dépenses d'investissement.
- Les dépenses d'investissement⁶ pour la période de six mois close le 2 juillet 2023 sont décrites à la section 6.2 « Immobilisations corporelles, actifs au titre de droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et goodwill » du présent rapport de gestion.

7.3 Flux de trésorerie disponibles

	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
<i>(en millions de dollars)</i>						
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	181,8	209,7	(27,9)	2,4	158,3	(155,9)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(55,8)	(50,3)	(5,5)	(78,6)	(84,3)	5,7
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :						
Acquisitions (cessions) d'entreprises	—	—	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	126,0	159,4	(33,4)	(76,2)	74,0	(150,2)

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- L'augmentation de 150 millions de dollars des flux de trésorerie disponibles négatifs d'un exercice à l'autre pour la période de six mois close le 2 juillet 2023 s'explique surtout par la réduction de 156 millions de dollars des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et par la hausse de 40 millions de dollars des dépenses d'investissement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en partie compensées par le produit de 51 millions de dollars tiré de la cession-bail d'un centre de distribution situé aux États-Unis.

⁶ Les dépenses d'investissement comprennent les achats d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles.

7.4 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les			Périodes de six mois closes les		
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation	2 juillet 2023	3 juillet 2022	Variation
Augmentation (diminution) des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable	15,0	(30,0)	45,0	215,0	215,0	—
Païement au titre des obligations locatives	(4,1)	(4,5)	0,4	(17,1)	(9,1)	(8,0)
Dividendes versés	(67,2)	(62,6)	(4,6)	(67,2)	(62,6)	(4,6)
Produit tiré de l'émission d'actions	1,0	0,4	0,6	6,1	1,7	4,4
Rachat et annulation d'actions	(75,7)	(109,5)	33,8	(107,7)	(314,2)	206,5
Rachat d'actions en vue du règlement d'UAI visant des actions émises	—	—	—	(19,6)	(5,7)	(13,9)
Retenues d'impôt payées par suite du règlement d'UAI visant des actions émises	(0,1)	—	(0,1)	(15,4)	(4,1)	(11,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(131,1)	(206,2)	75,1	(5,9)	(179,0)	173,1

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

- Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour la période de six mois close le 2 juillet 2023 reflètent principalement les fonds affectés aux rachats et à l'annulation d'actions ordinaires aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, comme il est décrit à la section 8.7 du présent rapport de gestion, le versement de dividendes, les fonds affectés au règlement des attributions fondées sur des actions dont les droits ont été acquis au cours du trimestre et les paiements versés au cours de la période au titre des obligations locatives, en partie contrebalancés par les fonds prélevés sur les facilités de crédit bancaire à long terme de la Société. Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement pour la période de six mois close le 3 juillet 2022 reflètent principalement le rachat et l'annulation d'actions ordinaires aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et le versement de dividendes, contrebalancés en partie par les entrées de trésorerie de 215 millions de dollars provenant des fonds prélevés sur les facilités de crédit bancaire à long terme de la Société.

8.0 SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

8.1 Cadre d'affectation des capitaux

Par le passé, les fonds de la Société ont servi principalement à financer les besoins de fonds de roulement, les dépenses d'investissement, les acquisitions d'entreprises, le paiement des dividendes et les rachats d'actions, que nous avons financés à partir des flux de trésorerie générés par nos activités opérationnelles et des montants prélevés sur nos facilités d'emprunt à long terme. Nous avons établi un cadre d'affectation des capitaux destiné à améliorer la croissance des ventes et du bénéfice ainsi que les rendements pour les actionnaires. Après le financement de nos besoins en fonds de roulement, notre principale priorité en matière d'affectation des capitaux consiste à financer notre croissance interne à l'aide d'investissements en capitaux adéquats. Au-delà de ces exigences, nos autres priorités en matière d'affectation des capitaux sont le soutien du paiement de nos dividendes et la réalisation d'acquisitions complémentaires opportunes, avec une préférence pour celles qui ont le potentiel d'enrichir notre modèle de chaîne d'approvisionnement. De plus, nous avons affecté la trésorerie excédentaire au rachat d'actions aux termes des programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs, ce qui, à notre avis, assurera une structure de capital efficace et nous permettra de mettre à exécution nos priorités en matière d'affectation des capitaux en respectant ce cadre. Nous prévoyons que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et la capacité de financement inutilisée aux termes de nos facilités d'emprunt à long terme continueront à nous procurer des liquidités suffisantes pour financer notre stratégie de croissance interne, y compris nos besoins prévus au niveau du fonds de roulement et les dépenses d'investissement prévues de l'ordre de 6 % à 8 % des ventes annuelles en moyenne, ainsi que pour retourner des capitaux aux actionnaires par l'entremise des dividendes et assurer la poursuite des rachats d'actions conformément à notre cadre de levier financier et à nos considérations en matière d'évaluation. Se reporter à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2023 pour une analyse du risque de liquidité de la Société.

8.2 Dette à long terme et dette nette

Au 2 juillet 2023, la dette à long terme de la Société s'établissait comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Taux d'intérêt effectif ¹⁾	Montant en principal		Date d'échéance
		2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023	
Partie non courante de la dette à long terme				
Facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable, portant intérêt au taux variable américain ^{2), 3)}	6,2 %	545,0	330,0	Mars 2027
Prêt à terme, portant intérêt au taux variable américain, payable mensuellement ^{2), 4)}	4,6 %	300,0	300,0	Juin 2026
Effets à payer, portant intérêt à un taux fixe de 2,91 % payable semestriellement ⁵⁾	2,9 %	100,0	100,0	Août 2026
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,57 % payable trimestriellement ^{5), 6)}	2,9 %	50,0	50,0	Août 2026
		995,0	780,0	
Partie courante de la dette à long terme				
Effets à payer, portant intérêt au taux fixe de 2,70 % payable semestriellement ⁵⁾	2,7 %	100,0	100,0	Août 2023
Effets à payer, portant intérêt au taux ajusté du LIBOR majoré d'un écart de 1,53 % payable trimestriellement ^{5), 6)}	2,7 %	50,0	50,0	Août 2023
		150,0	150,0	
Dette à long terme (y compris la partie courante)		1 145,0	930,0	

1) Représente le taux d'intérêt effectif annualisé pour la période de six mois close le 2 juillet 2023, incluant l'incidence sur la trésorerie des swaps de taux d'intérêt, le cas échéant.

2) Avances au taux de financement à un jour garanti (SOFR), portant intérêt au SOFR à terme ajusté (comprend un ajustement du taux de référence de 0 % à 0,25 %) majoré d'un écart se situant entre 1 % et 3 %.

3) La facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable consentie non garantie de 1 milliard de dollars de la Société prévoit une prorogation annuelle, sous réserve de l'approbation des prêteurs. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans la convention relative à la facilité de crédit et ses modifications). De plus, un montant de 30,8 millions de dollars (43,9 millions de dollars au 1^{er} janvier 2023) a été affecté à cette facilité pour couvrir diverses lettres de crédit.

4) Le contrat de prêt à terme non garanti est non renouvelable et peut être remboursé par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sans pénalité. L'écart ajouté au SOFR à terme ajusté est fonction du ratio de la dette nette totale au BAIIA (tel que défini dans les conventions relatives aux prêts à terme et leurs modifications).

5) Les effets non garantis d'un principal global de 300 millions de dollars émis auprès d'investisseurs qualifiés sur le marché des placements privés aux États-Unis peuvent être remboursés par anticipation en totalité ou en partie en tout temps, sous réserve du paiement d'une pénalité pour remboursement anticipé comme le prévoit la convention d'achat d'effets s'y rattachant.

6) Le taux LIBOR ajusté est déterminé en fonction des effets à taux variable qui portent intérêt à un taux variable majoré d'un écart de 1,53 %.

Le 26 mai 2023, la Société a modifié son prêt à terme de 300 millions de dollars pour y inclure un prêt à terme à prélèvement différé supplémentaire de 300 millions de dollars d'une durée de un an à compter de la date d'entrée en vigueur. Toutes les autres modalités du contrat étant demeurées inchangées. Une partie du prêt à terme à prélèvement

différé devrait servir au remboursement de la partie courante des effets à payer échéant en août 2023. À la fin du deuxième trimestre, la Société n'avait prélevé aucun montant sur le prêt à terme à prélèvement différé.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié et prolongé sa facilité de crédit bancaire à long terme renouvelable non garantie de 1 milliard de dollars pour en proroger la date d'échéance à mars 2027. Dans le cadre de la modification, le taux de référence LIBOR a été remplacé par le taux de financement à un jour garanti à terme (le « SOFR à terme ») et la facilité renouvelable comprend une structure de prêt liée au développement durable, aux termes de laquelle les marges applicables seront ajustées en fonction de l'atteinte de certains objectifs en matière de développement durable, ce qui a commencé en 2022.

Le 25 mars 2022, la Société a modifié son contrat de prêt à terme de 300 millions de dollars afin de remplacer le taux de référence LIBOR par le taux de référence SOFR à terme.

Le 30 juin 2022, la Société a modifié sa convention d'achat d'effets afin d'y inclure les clauses définissant les solutions de rechange au taux LIBOR pour remplacer le LIBOR par le SOFR à terme ajusté, le SOFR simple quotidien ajusté ou tout autre taux pertinent choisi par les détenteurs d'effets et la Société dans le cadre d'un changement de taux de référence ou d'une adoption par anticipation.

En date du 2 juillet 2023, la Société se conformait à toutes les clauses restrictives financières et elle prévoit continuer de le faire au cours des douze prochains mois, selon ses attentes et prévisions actuelles.

(en millions de dollars)	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023
Dette à long terme (y compris la partie courante)	1 145,0	930,0
Dette bancaire	—	—
Obligations locatives (y compris la partie courante)	93,6	94,0
Total de la dette ¹⁾	1 238,6	1 024,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(68,6)	(150,4)
Dette nette ¹⁾	1 170,0	873,6

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

La Société se sert principalement du ratio de levier financier de la dette nette comme principale mesure de suivi de son levier financier, tel qu'il est défini à la section 15.0, « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Au 2 juillet 2023, le ratio de levier financier de la dette nette de Gildan s'élevait à 1,8 fois le BAIIA ajusté (1,1 fois au 1^{er} janvier 2023). Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société est calculé comme suit :

(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)	2 juillet 2023	1 ^{er} janvier 2023
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs ¹⁾	665,3	764,2
Ajustement pour l'élément suivant :		
(Cessions) acquisitions d'entreprises	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	665,3	764,2
Dette nette ¹⁾	1 170,0	873,6
Ratio de levier financier de la dette nette ^{1) 2)}	1,8	1,1

1) Mesure financière ou ratio financier non conforme aux PCGR. Voir la section 15.0 « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette au BAIIA de la Société était de 1,9 au 2 juillet 2023. Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Les ratios de la dette nette totale au BAIIA (tels qu'ils sont définis dans les conventions relatives à la facilité de crédit et aux effets et leurs modifications) diffèrent à certains égards de la définition du ratio financier et des mesures financières non conformes aux PCGR « ratio de levier financier de la dette nette » et « BAIIA ajusté » de la Société, respectivement, qui sont décrits dans le présent rapport de gestion. Les définitions données dans les conventions relatives aux prêts et aux effets sont fondées sur la comptabilisation de tous les contrats de location conformément aux principes comptables antérieurs selon lesquels les contrats de location de la Société visant des locaux étaient comptabilisés en tant que contrats de location simple, tandis que le ratio de levier financier de la dette nette comptabilisé par la Société reflète la comptabilisation des contrats de location conformément aux méthodes comptables actuelles de la Société. De plus, les ajustements du BAIIA permis aux termes des conventions relatives aux prêts et aux effets peuvent différer des ajustements utilisés par la Société pour calculer son BAIIA ajusté, une mesure financière non conforme aux PCGR. En raison de ces différences, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets était de 1,9 à la clôture du deuxième trimestre de l'exercice 2023 (1,3 au 1^{er} janvier 2023).

La Société, avec l'approbation de son conseil d'administration, peut émettre ou rembourser des titres d'emprunt à long terme, émettre ou racheter des actions, ou entreprendre d'autres activités jugées appropriées selon les circonstances.

8.3 Arrangements hors bilan et analyse des échéances des obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous nous engageons à remplir certaines obligations contractuelles à l'égard desquelles nous serons appelés à décaisser des fonds au cours de périodes futures. Le tableau suivant présente l'échéance de nos obligations contractuelles par période au 2 juillet 2023.

(en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 exercice	De 1 à 3 exercices	De 4 à 5 exercices	Plus de 5 exercices
Créditeurs et charges à payer	419,3	419,3	419,3	—	—	—
Dette à long terme	1 145,0	1 145,0	150,0	300,0	695,0	—
Obligations de versement d'intérêts ¹⁾	—	202,2	56,9	116,1	29,2	—
Obligations d'achat et autres obligations ²⁾	—	577,0	304,5	175,5	86,0	11,0
Obligations locatives	93,6	111,2	19,1	32,9	24,5	34,7
Total des obligations contractuelles	1 657,9	2 454,7	949,8	624,5	834,7	45,7

1) Les obligations de versement d'intérêts comprennent les versements d'intérêts prévus sur la dette à long terme au 2 juillet 2023 (en supposant que les soldes restent impayés jusqu'à l'échéance). En ce qui concerne la dette à taux variable, la Société a appliqué le taux applicable au 2 juillet 2023 jusqu'aux dates d'échéance actuellement fixées.

2) Les obligations d'achat et autres obligations comprennent les engagements d'achat de matières premières et de matériel, ainsi que les obligations minimales au titre des redevances et les autres engagements contractuels.

Tel que précisé à la note 24 afférente à nos états financiers consolidés annuels audités de l'exercice 2022, nous avons accordé à des tiers des garanties financières, des lettres de crédit de soutien irrévocables ainsi que des cautionnements afin de les indemniser au cas où la Société et certaines de ses filiales manqueraient à leurs obligations contractuelles. Au 2 juillet 2023, l'obligation éventuelle maximale aux termes de ces garanties s'élevait à 106 millions de dollars, dont 19 millions de dollars étaient liés à des cautionnements et 87 millions de dollars, à des garanties financières ainsi qu'à des lettres de crédit de soutien.

8.4 Instruments dérivés

La Société peut à l'occasion recourir à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques liés aux fluctuations des taux de change, des prix des marchandises et des taux d'intérêt, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Les instruments financiers dérivés ne sont pas utilisés à des fins spéculatives. Au 2 juillet 2023, les instruments financiers dérivés en cours de la Société (dont la grande majorité sont désignés comme instruments de couverture efficaces) se composaient principalement de contrats à terme, de contrats d'option et de contrats de swap liés aux devises et aux marchandises, ainsi que de swaps de taux d'intérêt variable-fixe, afin de fixer les taux d'intérêt variables d'une portion désignée des emprunts aux termes des contrats de prêts à terme et des billets non garantis. La Société détient également un swap sur le rendement total en cours, destiné à diminuer les variations du bénéfice net associé aux unités d'actions différées qui sont réglées en trésorerie. Pour

un complément d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date.

8.5 Données sur les actions en circulation

Nos actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de New York (« NYSE ») et de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole GIL. En date du 28 juillet 2023, 175 692 760 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 2 516 773 options sur actions et 76 799 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société. Les UAI visant des actions nouvelles sont exclusivement utilisées pour les attributions non récurrentes afin de recruter des personnes talentueuses ou aux fins de la fidélisation, et les conditions d'acquisition qui s'y rattachent, incluant les objectifs de rendement s'il y a lieu, sont déterminés par le conseil d'administration au moment de l'attribution.

8.6 Déclaration de dividendes

Le 2 août 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende en trésorerie de 0,186 \$ par action, pour un paiement total prévu de 33 millions de dollars, qui sera versé le 18 septembre 2023 pour toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société, de manière équitable et proportionnelle, aux détenteurs inscrits en date du 24 août 2023. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

Dans le contexte du cadre d'affectation des capitaux de la Société décrit à la section 8.1 du présent rapport de gestion, plusieurs facteurs sont pris en compte par le conseil d'administration pour décider de la déclaration de dividendes trimestriels en trésorerie, notamment les bénéfices actuels et futurs de la Société, ses flux de trésorerie aux fins des besoins en fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses obligations de remboursement de la dette, ses exigences en matière de capital, la conjoncture macroéconomique ainsi que les restrictions réglementaires et juridiques actuelles et/ou futures. La politique de la Société à l'égard des dividendes et la déclaration de dividendes étant à la discrétion du conseil d'administration, rien ne garantit que la politique de Gildan à l'égard des dividendes sera maintenue ou que des dividendes seront déclarés à l'égard de tout trimestre ou période futur. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration est ultimement tributaire des activités et des résultats financiers de la Société, lesquels sont, pour leur part, assujettis à un éventail d'hypothèses et de risques, notamment ceux qui sont décrits dans le présent rapport de gestion.

8.7 Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 22 février 2022, la Société a obtenu l'aval de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour modifier son offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors actuelle, qui a commencé le 9 août 2021, de sorte à augmenter le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être rachetées, le faisant passer de 9 926 177 actions ordinaires, soit 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2021, à 19 477 744 actions ordinaires, ce qui représente 10 % du flottant de la Société à cette date.

En août 2022, la Société a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour renouveler son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 août 2022, en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 132 337 actions ordinaires, représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2022 (date de référence de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités). Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société est autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant la période allant du 9 août 2022 au 8 août 2023 conformément aux exigences de la TSX.

La Société a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») relativement au renouvellement de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 9 août 2023, en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 8 778 638 actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 31 juillet 2023 (date de référence du renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal

des activités). En date du 31 juillet 2023, Gildan comptait 175 572 760 actions ordinaires émises et en circulation. La Société est autorisée à faire des achats aux termes du renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 8 août 2024 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats seront réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et la Bourse de New York (« NYSE ») ou dans des systèmes de négociation canadiens parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires. Le volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils se terminant le 31 juillet 2023 était de 370 477. En conséquence, la Société peut racheter, en plus des rachats effectués sur d'autres bourses, dont la NYSE, jusqu'à 92 611 actions ordinaires chaque jour par l'intermédiaire des installations de la TSX, ce qui correspond à 25 % du volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils les plus récemment révolus, et ce, conformément aux modalités de la TSX.

Au cours de la période de six mois close le 2 juillet 2023, la Société a racheté, aux fins d'annulation, un total de 3 553 100 actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un coût total de 110 millions de dollars, duquel 4 millions de dollars ont été imputés au capital social et le solde, aux résultats non distribués.

9.0 POURSUITES

9.1 Réclamations et litiges

La Société est partie à des réclamations et litiges qui surviennent dans le cours normal de ses activités. Elle ne prévoit pas que le règlement de ces questions aura un effet défavorable important sur sa situation financière ou ses résultats opérationnels.

10.0 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, dont le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque lié au prix des marchandises, ainsi que les risques liés aux variations du cours de nos actions ordinaires aux termes de nos régimes de rémunération fondée sur des actions. Il y a lieu de se reporter à la note 26 des états financiers consolidés annuels audités de l'exercice clos le 1^{er} janvier 2023 pour en savoir plus, et pour plus d'information sur nos instruments financiers dérivés, il y a lieu de se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date.

11.0 PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2022. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue de façon continue. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

11.1 Jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables

Les jugements critiques réalisés par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- Détermination des unités génératrices de trésorerie (« UGT »)
- Impôt sur le résultat

11.2 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Les principales sources d'incertitude relative aux estimations et qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs pour le reste de l'exercice sont les suivantes :

- Évaluation des stocks
- Recouvrabilité et dépréciation d'actifs non financiers

Pour une analyse plus détaillée des éléments nécessitant le recours aux estimations et aux jugements de la direction, il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2022.

12.0 MÉTHODES COMPTABLES ET NOUVELLES NORMES COMPTABLES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ APPLIQUÉES

12.1 Méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date ont été établis conformément à la Norme comptable internationale IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle que publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Société a utilisé les mêmes méthodes comptables dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 2 juillet 2023 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date que celles décrites à la note 3 afférente à ses plus récents états financiers consolidés annuels audités, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

En juin 2023, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12)

En mai 2023, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la réforme fiscale internationale – Modèle de règles types du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12) sur la dispense obligatoire relative à la comptabilisation de l'impôt différé au titre de l'impôt minimum mondial. Les modifications prévoient une exception temporaire à l'obligation de comptabiliser l'impôt différé découlant d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée qui met en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'OCDE et de présenter de l'information à son sujet, y compris la réglementation fiscale qui met en œuvre l'impôt national complémentaire qualifié décrit dans ces règles. Les modifications prévoient également des obligations d'informations ciblées dans les notes pour les entités concernées afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre dans quelle mesure une entité sera touchée par l'impôt minimum, en particulier avant l'entrée en vigueur de la réglementation. Les modifications à l'IAS 12 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés annuels.

Le 2 janvier 2023, la Société a adopté les normes comptables nouvelles ou modifiées suivantes

Modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques sur les IFRS 2, *Informations à fournir sur les méthodes comptables*

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2, *Making Materiality Judgements* (Porter des jugements sur l'importance relative). Les modifications aident les entités à présenter des informations sur les méthodes comptables qui sont plus utiles pour les principaux utilisateurs des états financiers, comme suit :

- L'obligation de présenter les « principales » méthodes comptables selon l'IAS 1 est remplacée par une obligation de présenter les méthodes comptables « importantes ». Ainsi, une méthode comptable est importante si, lorsqu'on la prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.
- Des indications sont données dans l'énoncé de pratique sur les IFRS 2 pour expliquer et illustrer l'application du processus en quatre étapes d'évaluation de l'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les modifications doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Lorsqu'une entité applique les modifications à l'IAS 1, elle est aussi autorisée à appliquer les modifications à l'énoncé de pratique sur les IFRS 2. La Société mettra à jour les informations à fournir sur les méthodes comptables dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Modifications à l'IAS 8, Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a modifié l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, afin d'établir une nouvelle définition des « estimations comptables » pour remplacer la définition de « changement d'estimation comptable » et d'ajouter des précisions visant à aider les entités à faire la distinction entre les modifications de méthodes comptables et les modifications d'estimations comptables. Cette distinction est importante, puisque les modifications de méthodes comptables doivent être appliquées de façon rétrospective tandis que les modifications d'estimations comptables doivent être appliquées de façon prospective. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Une application anticipée est permise. Les modifications à l'IAS 8 n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications à l'IAS 12, Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique

Le 7 mai 2021, l'IASB a modifié l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, afin de réduire le champ d'application de l'exemption relative à la comptabilisation initiale, de telle façon qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui sont à l'origine de différences temporaires à la fois équivalentes et compensatoires. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Les modifications à l'IAS 12 n'ont eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Les modifications se refléteront dans la note sur l'impôt sur le résultat des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

12.2 Nouvelles normes comptables et interprétations n'ayant pas encore été appliquées

Modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications à portée restreinte à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin de clarifier la manière de classer la dette et les autres passifs en tant que passifs courants ou non courants. Les modifications (qui touchent seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière) clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquent explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif; clarifient que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement du passif; et précisent que par règlement on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications de 2020 et les modifications de 2022 (collectivement, « les modifications ») sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

13.0 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE LA DIVULGATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Modifications des contrôles internes et des procédures

Au cours de la période qui a débuté le 3 avril 2023 et s'est terminée le 2 juillet 2023, aucune modification n'a été apportée à notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière qui a eu une incidence importante ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative sur notre contrôle interne à l'égard de la divulgation de l'information financière.

14.0 RISQUES ET INCERTITUDES

Dans la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de 2022, nous décrivons certains risques liés aux instruments financiers et, dans notre rapport de gestion annuel 2022, à la section « Risques et incertitudes », nous décrivons les principaux risques qui pourraient avoir une incidence négative et significative sur notre situation financière, nos résultats et activités opérationnels, nos flux de trésorerie ou le cours de nos actions ordinaires, et qui pourraient aussi faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux prévisions annoncées ou sous-entendues dans nos énoncés prospectifs. Les risques inclus dans la liste ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société pourrait être exposée. Des risques et des incertitudes supplémentaires, dont nous ignorons actuellement l'existence ou que nous jugeons actuellement peu significatifs, pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, nos résultats opérationnels, nos flux de trésorerie ou nos activités. Les risques décrits dans notre rapport de gestion annuel 2022 comprennent les suivants :

- Notre capacité à mettre nos stratégies et nos plans de croissance à exécution
- Notre capacité à bien répondre à la concurrence
- Notre capacité à intégrer les acquisitions
- Nous pourrions subir l'incidence négative de l'évolution de la conjoncture économique et financière
- Nous dépendons d'un petit nombre de clients d'envergure
- Le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes
- Notre capacité à prévoir, à identifier et à réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation
- Notre capacité à gérer efficacement notre volume de production et nos niveaux de stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs
- Nous pourrions subir l'incidence négative des fluctuations et de la volatilité des cours des matières premières entrant dans la confection de nos produits
- Nous dépendons de fournisseurs clés
- Nous pourrions subir l'incidence négative des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux pandémies et aux maladies endémiques propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons
- Respect des lois et règlements des différents pays où nous exerçons nos activités et incidences négatives potentielles de litiges et/ou de mesures réglementaires
- Nous dépendons de certains accords commerciaux internationaux (multilatéraux et bilatéraux) et programmes de préférences et sommes soumis à l'évolution de la réglementation en matière de commerce international
- Les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif
- La conformité à la réglementation en matière d'environnement et de santé et sécurité
- Les changements climatiques mondiaux pourraient nuire à nos activités
- Conformité à la réglementation sur la sécurité des produits
- Nous pourrions subir l'impact négatif des changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés et aux règlements sur l'emploi au Canada comme à l'étranger
- Nous pourrions avoir mauvaise presse à la suite des violations avérées, alléguées ou perçues des lois du travail locales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique
- Nous pourrions subir l'incidence négative de changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence
- Notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle
- Nous avons une grande dépendance à l'égard de nos systèmes informatisés pour la conduite de nos activités commerciales
- Nous pourrions subir l'incidence négative d'atteintes à la protection des données et à la vie privée
- Nous dépendons de dirigeants clés et de notre capacité à attirer et/ou à retenir le personnel clé

15.0 DÉFINITION ET RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Pour évaluer notre performance opérationnelle et notre situation financière, nous utilisons des mesures financières et des ratios qui ne sont pas conformes aux PCGR. Les modalités et les définitions des mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion et un rapprochement de celles-ci avec les PCGR les plus directement comparables figurent ci-dessous. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées de manière cohérente pour toutes les périodes présentées dans le présent rapport de gestion. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS.

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Dans le présent rapport de gestion, nous utilisons des mesures financières non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice net ajusté, le bénéfice opérationnel ajusté, le bénéfice brut ajusté et le BAIIA ajusté, ainsi que des ratios non conformes aux PCGR, notamment le bénéfice dilué par action ajusté, la marge opérationnelle ajustée et la marge brute ajustée. Ces mesures financières sont utilisées pour mesurer notre performance et notre situation financière d'une période à l'autre, ce qui exclut la variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances au niveau de notre performance opérationnelle et parce que nous croyons que de telles mesures procurent des renseignements utiles sur notre performance financière et sur notre situation financière. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Nous utilisons également d'autres mesures financières non conformes aux PCGR, notamment les flux de trésorerie disponibles, le total de la dette, la dette nette, le ratio de levier financier de la dette nette et le fonds de roulement.

Certains ajustements des mesures financières non conformes aux PCGR

Comme mentionné ci-dessus, certains des ratios et des mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons excluent la variation provoquée par divers ajustements qui influencent la comparabilité des résultats financiers de la Société et qui pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Les ajustements qui ont une incidence sur plus d'une mesure financière ou plus d'un ratio financier non conforme aux PCGR sont expliqués ci-après.

Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions

Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions sont composés de coûts directement liés à des activités de sortie importantes, notamment à la fermeture et à la vente d'installations ou à la relocation d'activités commerciales, à des changements importants apportés à la structure de gestion, ainsi qu'à des coûts de transaction et de sortie et des coûts d'intégration engagés à la suite d'acquisitions d'entreprises. Les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions se sont établis respectivement à 30,0 millions de dollars et à 32,8 millions de dollars ((recouvrement de coûts) de 1,6 million de dollars et de 1,2 million de dollars en 2022). La rubrique 5.4.6 intitulée « Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions » du présent rapport de gestion présente une analyse détaillée de ces coûts et recouvrements.

Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a lancé une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a élargi la portée de cette initiative stratégique pour inclure une réduction importante du nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail. Cette initiative stratégique avait pour objectifs la cessation des activités de distribution à la pièce et l'abandon des styles et des unités de produits redondants et moins productifs entre les marques, ainsi que de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Cette initiative stratégique a notamment entraîné des réductions de valeur des stocks pour ramener la valeur comptable des unités de produits abandonnées à leur valeur de liquidation et la constitution de provisions pour les rendus sur ventes relatifs aux retours de produits liés aux unités de produits abandonnées et la réduction de valeur du matériel de production lié aux unités de produits abandonnées. L'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits sert d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute

ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Les profits liés à cette initiative s'établissent comme suit :

- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, des recouvrements de néant;
- Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 3 juillet 2022, des recouvrements de néant et de 1 million de dollars sont inclus dans le coût des ventes.

Profits nets sur l'assurance

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les profits nets sur l'assurance respectivement de 74,0 millions de dollars et de 77,3 millions de dollars (néant et 0,3 million de dollars en 2022) se rapportent aux deux ouragans qui ont eu des répercussions sur les activités de la Société en Amérique centrale en novembre 2020. Les profits nets sur l'assurance se rapportent à la comptabilisation des recouvrements d'assurance pour les pertes liées à l'interruption des activités et des recouvrements d'assurance pour le matériel endommagé. Les profits sur l'assurance liés aux recouvrements pour les pertes liées à l'interruption des activités se sont élevés à 74,2 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023 (néant en 2022), sont comptabilisés dans les profits sur l'assurance et servent d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 2 juillet 2023, les profits nets et les pertes nettes sur l'assurance se rapportant aux recouvrements pour le matériel endommagé se sont chiffrés à une perte de 0,2 million de dollars et à un profit de 3,1 millions de dollars, respectivement (néant et profit de 0,3 million de dollars en 2022), sont comptabilisés dans le coût des ventes et servent d'ajustement pour calculer le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée, le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Profit sur une cession-bail

Au premier trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un profit de 25,0 millions de dollars (15,5 millions de dollars après avoir reflété une charge d'impôt de 9,5 millions de dollars) sur la cession-bail d'un de ses centres de distribution aux États-Unis. L'incidence de ce profit sert d'ajustement pour calculer le bénéfice opérationnel ajusté, la marge opérationnelle ajustée, le bénéfice net ajusté, le bénéfice dilué par action ajusté et le BAIIA ajusté.

Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (et la reprise de pertes de valeur des immobilisations incorporelles), l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer la performance de son bénéfice net d'une période à l'autre et pour prendre des décisions concernant ses activités en cours, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité du bénéfice net et du bénéfice dilué par action et pourraient fausser l'analyse des tendances du bénéfice net relativement à son rendement commercial. La Société estime que la présentation du bénéfice net ajusté et du bénéfice dilué par action ajusté est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par certaines charges et radiations et par certains produits et recouvrements susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	2 juillet 2023	3 juillet 2022
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>				
Bénéfice net	155,3	158,2	252,9	304,6
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	32,8	(1,2)
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	(74,0)	—	(77,3)	(0,3)
Profit sur une cession-bail	—	—	(25,0)	—
Charge d'impôt liée aux ajustements qui précèdent	1,0	—	10,5	2,0
Bénéfice net ajusté	112,3	159,8	193,9	304,1
Bénéfice de base par action	0,87	0,85	1,42	1,63
Bénéfice dilué par action	0,87	0,85	1,41	1,62
Bénéfice dilué par action ajusté ¹⁾	0,63	0,86	1,08	1,62

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société et des profits nets sur l'assurance. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau de la marge brute d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. La Société estime que la présentation du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est utile, puisqu'elle aide la direction et les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société utilise la main-d'œuvre et les matériaux pour fabriquer des biens destinés à ses clients, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits et des profits nets sur l'assurance susceptibles de varier d'une période à l'autre. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	2 juillet 2023	3 juillet 2022
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Bénéfice brut	216,6	265,0	404,3	505,4
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Pertes nettes (profits nets) sur l'assurance	0,2	—	(3,1)	(0,3)
Bénéfice brut ajusté	216,8	265,0	401,2	504,1
Marge brute	25,8 %	29,6 %	26,2 %	30,3 %
Marge brute ajustée ¹⁾	25,8 %	29,6 %	26,0 %	30,2 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était de néant pour les deux périodes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions. Le bénéfice opérationnel ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles (et la reprise de pertes de valeur des immobilisations incorporelles), l'incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits de la Société, les profits nets sur l'assurance et le profit sur une cession-bail. La marge opérationnelle ajustée correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société au niveau du bénéfice opérationnel, car elle croit qu'ils donnent une meilleure indication de sa performance opérationnelle et facilitent la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives au rendement de son bénéfice opérationnel et de sa marge opérationnelle. La Société estime que la présentation du bénéfice opérationnel ajusté et de la marge opérationnelle ajustée est utile, puisqu'elle aide les investisseurs à saisir les tendances sous-jacentes à ses activités en ce qui concerne l'efficacité avec laquelle la Société génère des profits à partir de ses activités principales, qui pourraient autrement être rendues imperceptibles par l'incidence des éléments notés ci-dessus susceptibles de varier d'une période à l'autre. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont non récurrents. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	2 juillet 2023	3 juillet 2022
<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>				
Bénéfice opérationnel	182,7	174,0	310,7	336,2
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts (recouvrements de coûts) de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	32,8	(1,2)
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	(74,0)	—	(77,3)	(0,3)
Profit sur une cession-bail	—	—	(25,0)	—
Bénéfice opérationnel ajusté	138,7	175,6	241,2	333,7
Marge opérationnelle	21,7 %	19,4 %	20,1 %	20,1 %
Marge opérationnelle ajustée ¹⁾	16,5 %	19,6 %	15,6 %	20,0 %

1) Ratio non conforme aux PCGR. Il correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées sont une mesure non conforme aux PCGR qui est prise en compte dans le dénominateur des ratios de la marge ajustée afin de renverser l'incidence intégrale des ajustements liés à la rationalisation des unités de produits. La provision pour les rendus sur ventes était de néant pour les deux périodes.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAIIA ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, la reprise des pertes de valeur des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail et l'incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits de la Société. La direction se sert du BAIIA ajusté, entre autres mesures, pour faciliter la comparaison de la rentabilité de ses activités de manière cohérente d'une période à l'autre et pour permettre une meilleure compréhension des facteurs et des tendances marquant ses activités. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour évaluer la rentabilité et la structure de coûts des entreprises du secteur ainsi que pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa

nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes les	
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	2 juillet 2023	3 juillet 2022
<i>(en millions de dollars)</i>				
Bénéfice net	155,3	158,2	252,9	304,6
Coûts (recouvrement de coûts) de restructuration et coûts connexes à des acquisitions	30,0	1,6	32,8	(1,2)
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits	—	—	—	(1,0)
Profits nets sur l'assurance	(74,0)	—	(77,3)	(0,3)
Profit sur une cession-bail	—	—	(25,0)	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	31,6	32,3	59,5	65,7
Charges financières, montant net	20,7	7,4	37,7	14,4
Charge d'impôt sur le résultat	6,7	8,4	20,1	17,2
BAIIA ajusté	170,3	207,9	300,7	399,4

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé utilisée par la direction en matière de gestion du capital, car elle indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La direction croit que les flux de trésorerie disponibles permettent également aux investisseurs d'apprécier les liquidités dont dispose la Société pour assurer le service de la dette, pour financer des acquisitions et pour verser des dividendes. De plus, les flux de trésorerie disponibles sont une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

	Périodes de trois mois closes les		Périodes de six mois closes closes les	
	2 juillet 2023	3 juillet 2022	2 juillet 2023	3 juillet 2022
<i>(en millions de dollars)</i>				
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	181,8	209,7	2,4	158,3
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(55,8)	(50,3)	(78,6)	(84,3)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :				
Acquisitions d'entreprises	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles	126,0	159,4	(76,2)	74,0

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants pour la direction et les investisseurs afin d'évaluer la situation financière et les liquidités de la Société et de mesurer son levier financier. Ces mesures n'ont pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars)</i>	2 juillet 2023	1^{er} janvier 2023
Dette à long terme (y compris la partie courante)	1 145,0	930,0
Dette bancaire	—	—
Obligations locatives (y compris la partie courante)	93,6	94,0
Total de la dette	1 238,6	1 024,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(68,6)	(150,4)
Dette nette	1 170,0	873,6

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le ratio de levier financier de la dette nette sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction dans ses décisions à l'égard de la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement. La Société croit que certains investisseurs et analystes utilisent le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer le levier financier de la Société, y compris sa capacité à rembourser la dette contractée. Le ratio de levier financier de la dette nette de la Société diffère du ratio de la dette nette au BAIIA, qui est un engagement que renferment nos conventions relatives aux prêts et aux effets en raison principalement d'ajustements dans ce dernier liés à la comptabilisation des contrats de location. Par conséquent, la Société estime qu'il s'agit d'une mesure supplémentaire utile. Cette mesure n'a pas de sens normalisé aux termes des IFRS et il est donc peu probable qu'elle soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	2 juillet 2023	1^{er} janvier 2023
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs	665,3	764,2
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	665,3	764,2
Dette nette	1 170,0	873,6
Ratio de levier financier de la dette nette ¹⁾	1,8	1,1

1) Aux fins des conventions relatives aux prêts et aux effets, le ratio de la dette nette totale au BAIIA de la Société était de 1,9 au 2 juillet 2023. Se reporter à la section 8.2 du présent rapport de gestion.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est une mesure non conforme aux PCGR que la Société définit comme étant les actifs courants diminués des passifs courants. La direction estime que le fonds de roulement, en plus des autres mesures financières traditionnelles établies en conformité avec les IFRS, fournit de l'information qui est utile pour comprendre la situation financière de la Société. L'utilisation du fonds de roulement a pour but de présenter aux lecteurs la situation de la Société du point de vue de la direction en interprétant les tendances importantes et les activités qui influent sur la situation de trésorerie et la situation financière à court terme de la Société, notamment sa capacité à s'acquitter de ses passifs à court terme lorsqu'ils deviennent exigibles. Cette mesure n'est pas nécessairement comparable aux mesures ayant un nom semblable utilisées par d'autres sociétés.

<i>(en millions de dollars)</i>	2 juillet 2023	1^{er} janvier 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie	68,6	150,4
Créances clients	525,2	248,8
Impôt sur le résultat à recevoir	2,1	—
Stocks	1 226,7	1 225,9
Charges payées d'avance, acomptes et autres actifs courants	97,3	101,8
Créditeurs et charges à payer	(419,3)	(471,2)
Impôt sur le résultat à payer	—	(6,6)
Partie courante des obligations locatives	(14,4)	(13,8)
Partie courante des obligations au titre des avantages du personnel	(12,4)	—
Partie courante de la dette à long terme	(150,0)	(150,0)
Fonds de roulement	1 323,8	1 085,3

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement existent entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et ce tableau sommaire.